Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215602038-20260409-DEL23_2026-DE

Commune de Saint-Aignan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 avril 2026

Nombre de Membres
Afférents au Conseil :**15**
En exercice : 15
Ayant pris part à la délibération: 14

Date de la convocation 03/04/2026

VOTE
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 1

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Aignan, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Guy GAUTIER, Maire.

PRESENTS : GAUTIER Guy, CADORET Gilles, VALY Solène, SALAÜN Nicolas, GONNET Joëlle, LE CUNFF Loïc, RAGO Laurence, JOUANNO Thierry, FIAUT Maryline, KERGAL Magali, CAIL Morgane, MEUNIER Anne, SAMB Arame, ROBINEAU Jordan

ABSENT EXCUSÉ : CAIL Cédric

SECRETAIRE : Monsieur CADORET Gilles a été nommé secrétaire.

23/2026 – CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

Conformément aux articles L. 2121-22 et L. 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil municipal peut :

- former des commissions municipales chargées d'étudier les questions qui seront soumises au conseil. Ces commissions ne peuvent être composées que de conseillers municipaux.
- Instaurer des comités consultatifs (ou commissions extra-municipales) associant des habitants ou acteurs locaux, afin d'enrichir la réflexion sur des sujets d'intérêt communal

Ces commissions ont un rôle consultatif. Celles-ci émettent un simple avis sur les affaires relevant de leur compétence et peuvent formuler des propositions destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Elles ne disposent d'aucun pouvoir propre, le Conseil Municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.
Monsieur le Maire rappelle que les réunions de ces commissions ne sont pas publiques.

Le Conseil Municipal est informé que Monsieur Le Maire est Président de droit de toutes les commissions.

Monsieur Le Maire propose de créer les commissions suivantes :
Commission Finances, Commission Travaux/Voiries/Bâtiment, Commission Patrimoine/Tourisme/ Environnement/Agriculture, Commission Affaires Scolaires/Enfance/jeunesse/Séniors, Commission Communication, Commission Socio-culturelles, Commission Affaires sociales.

Chaque Conseiller Municipal est invité à exprimer son choix et à s'inscrire dans une ou des commissions..

Mr le maire rappelle que les commissions suivantes : Patrimoine/Tourisme/Environnement et Agriculture, Communication, Affaires socio-culturelles et Affaires sociales sont ouvertes aux habitants de Saint-Aignan.
Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de la Mairie en adressant un courrier de candidature

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215602038-20260409-DEL23_2026-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE de créer les commissions suivantes et de désigner les membres qui y participeront tel que précisé ci-dessous :

A. Commissions municipales (réservées aux élus)

Commission FINANCES :

Thématiques de travail : Questions financières et fiscales, état des emprunts et subventions, comptes administratifs de l'exercice budgétaire et compte de gestion, projet de budgets

Référent : Guy GAUTIER

Membres : Gilles CADORET, Thierry JOUANNO, Jordan ROBINEAU

Commission TRAVAUX / VOIRIES / BÂTIMENTS :

Thématiques de travail : Ecoute des remarques des services et solutions pour y répondre, étudie les propositions d'investissements, maintien le contact avec les communes voisines, bâtiments locatifs, voiries (contrôle, entretien etc...)

Référent : Guy GAUTIER

Membres : Gilles CADORET, Nicolas SALAÜN, Loïc LE CUNFF, Cédric CAIL

Commission AFFAIRES SCOLAIRES / ENFANCE / JEUNESSE ET SÉNIORS :

Thématiques de travail : Participation à la vie scolaire (conseil d'école, temps d'accueil périscolaire, transports scolaires, cantine, réseau des korrigans, carnaval, Pâques...), création d'un conseil municipal des jeunes, écoute attentive des besoins des séniors et organisation des évènements pour leur sont dédiés (repas des + 75 ans etc...)

Référent : Solène VALY

Membres : Arame SAMB, Anne MEUNIER, Magali KERGAL

B. Commissions extra-municipales (ouvertes aux habitants)

Commission PATRIMOINE / TOURISME / ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE :

Thématiques de travail : Bâtiments classés (Eglise, Chapelles etc ...), terrains non constructible de la Commune, jardin partagé, musée de l'électricité

Référent : Thierry JOUANNO

Membres : Gilles CADORET, Solène VALY, Nicolas SALAÜN

Commission COMMUNICATION :

Thématiques de travail : Bulletin d'information, site internet, facebook

Référent : Laurence RAGO

Membres : Joëlle GONNET, Morgane CAIL, Maryline FIAUT

Commission AFFAIRES SOCIO-CULTURELLES :

Thématiques de travail : associations (calendrier des manifestations, utilisation des salles, demandes spécifiques etc...), manifestations de la mairie (téléthon, fête de la musique en lien avec les associations, illuminations pour les fêtes de fin d'année etc...), organisation concours maisons fleuries

Référent : Magali KERGAL

Membres : Solène VALY, Gilles CADORET, Joëlle GONNET

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215602038-20260409-DEL23_2026-DE

Commission AFFAIRES SOCIALES :

Thématiques de travail : Liaisons avec les structures existantes, aides financières ponctuelles (secours d'urgence et aides alimentaires), accompagnement de personnes en difficultés (précarité, isolement), aides aux personnes âgées, actions en faveur de la protection de l'enfance, attribution de logements sociaux

Référent : Solène VALY

Membres : Magali KERGAL

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire
Guy GAUTIER

